

Communiqué de presse

7^{ème} Semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse en Bourgogne du lundi 19 au dimanche 25 mars 2012

La Bourgogne se mobilise dans le cadre de la 7^{ème} semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse du lundi 19 au dimanche 25 mars 2012, organisée par l'Agence de la biomédecine en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang, les centres hospitaliers, la société française de greffe de moelle osseuse et de thérapie cellulaire et les associations. Un seul enjeu pour 2012 : être encore plus nombreux pour donner aux malades un espoir supplémentaire de guérison. En Bourgogne, l'objectif est de recruter cette année 353 nouveaux donneurs pour diversifier les profils inscrits sur le registre France Greffe de Moelle.

Chaque année, 2 000 personnes sont atteintes de maladies graves du sang, comme les leucémies, les lymphomes, mais aussi d'autres formes de pathologies sanguines moins bien connues. Aujourd'hui, ces pathologies peuvent être traitées par une greffe de moelle osseuse, donnant aux malades une chance supplémentaire de guérison. Mais la compatibilité génétique nécessaire pour qu'un malade puisse recevoir la moelle osseuse d'un donneur reste très rare. C'est pourquoi plus les donneurs seront nombreux et plus la probabilité de sauver un malade augmentera.

Le lancement d'une grande chaîne de solidarité sur Internet

L'Agence de la biomédecine lance une opération de recrutement novatrice sur Internet destinée à mobiliser et à sensibiliser le plus grand nombre de personnes au don de moelle osseuse, tout en rappelant la nécessité de s'inscrire sur le registre France Greffe de Moelle. Cette nouvelle campagne s'appuie sur la force d'un film web participatif « **Un instantané pour tout changer** » dont l'objectif est de faire grandir la communauté des donneurs.

En se connectant sur le site www.dondemoelleosseuse.fr dès le 19 mars 2012, les internautes auront la possibilité de participer à la création collective d'un film destiné à faire connaître à un large public toute l'importance du don de moelle osseuse. Chacun d'eux sera en mesure d'apporter sa contribution personnelle au film mais aussi relayer, auprès de ses proches, l'appel à la mobilisation de nouveaux donneurs de moelle osseuse et s'inscrire sur le registre France Greffe de Moelle. Les internautes pourront également retrouver et échanger avec la communauté des donneurs de moelle osseuse sur Facebook à l'adresse :

www.facebook.com/dondemoelleosseuse

Emmanuelle Prada-Bordenave, directrice générale de l'Agence de la biomédecine

« En tant qu'institution publique rattachée au ministère de la Santé, notre rôle à l'Agence de la biomédecine est d'organiser et de développer le don, le prélèvement et la greffe de moelle osseuse, pour apporter aux malades une chance supplémentaire d'accéder à un traitement. Nous mettons tout en œuvre pour que les malades puissent recevoir les soins dont ils ont besoin dans la France entière. C'est pourquoi je lance un appel à tous les habitants de la région Bourgogne, nous avons besoin de leur aide, nous avons besoin que de nouveaux donneurs volontaires s'inscrivent en nombre sur le registre France Greffe de Moelle. Notre objectif est de compter 353 donneurs supplémentaires dans la région d'ici la fin de l'année. »

Plus les veilleurs de vie sont nombreux, plus l'espoir de sauver un malade augmente

En France, 197 000 personnes se sont déjà engagées à faire un don de moelle osseuse en s'inscrivant sur le registre France Greffe de Moelle. Elles sont rassemblées dans une communauté, celle des « veilleurs de vie », des donneurs discrets mais dont l'engagement est sans faille le jour où un malade aura besoin d'eux. Ces « veilleurs de vie » ne sont pas encore assez nombreux pour répondre aux besoins des malades. Chaque année, l'Agence de la biomédecine doit recruter un minimum de 18 000 nouveaux donneurs et contribuer à ce que le registre France Greffe de Moelle atteigne la taille de 240 000 donneurs inscrits d'ici 2015.

Chiffres clés du don de moelle osseuse en Bourgogne

- Pour 2012 : un objectif régional de 353 nouveaux donneurs inscrits à atteindre
- En 2011 : 4 688 donneurs étaient inscrits sur le registre national dans la région

L'EFS Bourgogne se mobilise pour le don de moelle osseuse

En Bourgogne, les professionnels de santé des centres donneurs de Dijon (03 80 70 60 12), Auxerre, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Nevers et Sens, se tiennent à la disposition du public pour l'informer, répondre à ses questions, lever les éventuelles craintes liées à ce don et orienter les volontaires potentiels dans leurs démarches pour devenir donneur de moelle osseuse.

S'engager pour la vie en devenant donneur

Rejoindre la communauté des « veilleurs de vie » en devenant donneur de moelle osseuse est un engagement fort. Il suppose que chaque personne soit suffisamment informée sur le besoin des malades et les implications du don, avant d'accepter de donner un peu d'elle-même pour un jour peut-être sauver une vie.

3 conditions pour devenir donneur

Pour devenir donneur de moelle osseuse, il est indispensable d'être en parfaite santé, d'être âgé de 18 ans minimum à 50 ans révolus lors de l'inscription, d'accepter de répondre à un entretien médical et de faire une prise de sang.

2 modes de prélèvement à connaître

Le prélèvement de la moelle osseuse peut se faire de deux manières. Ce choix est déterminé par le médecin, tenant compte des caractéristiques du donneur et du receveur.

- *Le prélèvement dans les os postérieurs du bassin* : effectué sous anesthésie générale, l'intervention dure 1 heure environ et nécessite une hospitalisation de deux jours. Ce type de prélèvement permet le recueil des cellules souches mais aussi de leur environnement.
- *Le prélèvement dans le sang par cytophérèse* : le donneur reçoit un médicament par injection sous-cutanée, une semaine avant le prélèvement en ambulatoire, libérant les cellules souches de la moelle osseuse qui vont quitter les os pour passer temporairement dans le sang, où elles seront prélevées.

Le prélèvement se planifie entre 1 et 3 mois à l'avance, permettant au donneur de prendre les dispositions nécessaires. La législation prévoit la prise en charge des frais liés à l'intervention et l'organisation d'un arrêt de travail si nécessaire.

Pour s'informer ou faire sa demande d'inscription sur le registre France Greffe de Moelle :

www.dondemoelleosseuse.fr

Cécile Lardillon, GolinHarris – Tél. 01 40 41 54 83 – cecile.lardillon@golinharris.com
Quentin Vivant, GolinHarris – Tél. 01.40.41.54.28 – quentin.vivant@golinharris.com